

Condition générale de vente

1. Objet

Les présentes conditions générales de vente régissent la location saisonnière du gîte dénommé « Domaine Les Jardins d'Ardèche », situé 240 Chemin du Grand Clos 07700 Saint Martin d'Ardèche, est proposée par la société G2AL

2. Capacité

Le gîte est prévu pour un nombre maximum décrit sur le site
Toute personne supplémentaire non déclarée pourra entraîner la résiliation du contrat sans remboursement.

3. Durée du séjour

La location est consentie pour une durée déterminée, précisée lors de la réservation.
Le locataire ne pourra en aucun cas se prévaloir d'un droit au maintien dans les lieux.

4. Réservation

La réservation devient effective à réception :

- du contrat de location signé,
- du paiement de l'acompte de 50% du montant total du séjour.

Le solde est à régler 45 jours avant l'arrivée.

Si vous réservez à moins de 45 jours, la totalité est dû.

5. Tarifs

Les prix indiqués sont en euros, toutes charges comprises sauf mention contraire.
Les taxes de séjour, si applicables, sont à régler en supplément selon la réglementation en vigueur.

6. Annulation par le locataire

Toute annulation doit être notifiée par écrit.

* Plus de 90 jours avant l'arrivée : remboursement à 50% de l'acompte

* Moins de 60 jours avant l'arrivée : l'acompte ne sera pas remboursé

* Moins de 30 jours : la totalité devra être réglé

* En cas de non-présentation : aucun remboursement

7. Annulation par le propriétaire

En cas d'annulation par le propriétaire, l'intégralité des sommes versées sera remboursée au locataire, sans autre indemnité.

8. Arrivée et départ

- Arrivée : entre 16h et 21h

- Départ : avant 10h

Tout dépassement pourra entraîner une facturation supplémentaire.

9. Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie de 1000 € est demandé à l'arrivée. Par chèque ou CB

Il sera restitué dans un délai de 15 jours après le départ, déduction faite des éventuels dégâts ou frais de ménage.

10. État des lieux

Un état des lieux est effectué à l'arrivée et au départ.

Le locataire s'engage à restituer le gîte dans l'état où il l'a trouvé.

11. Utilisation des lieux

Le locataire s'engage à :

- respecter le caractère paisible des lieux,
- ne pas fumer à l'intérieur,
- ne pas organiser de fêtes sans autorisation,
- respecter le règlement intérieur annexé.

Les animaux sont acceptés sous conditions (voir règlement intérieur)

12. Responsabilité

Le propriétaire ne pourra être tenu responsable en cas de vol, perte ou accident survenu dans la propriété.

13. Assurances

Le locataire est responsable des dommages causés durant son séjour et doit être couvert par une assurance responsabilité civile villégiature.

14. Litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant toute action judiciaire.